





GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Entreprise | Association | Service public

# STAGES D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

En 2025-2026, vous pouvez accueillir  
des élèves de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 2<sup>de</sup> générale  
et technologique en stage

	 DURÉE	 CADRE LÉGAL
4 <sup>e</sup> OU 3 <sup>e</sup>	<b>5 jours</b> consécutifs ou non, fixés par le collège sur le temps scolaire	Le stage d'observation est obligatoire et encadré par la signature d'une <b>convention</b> avec l'établissement de scolarisation, précisant notamment les activités prévues, les objectifs visés et les possibles modalités d'évaluation.
2 <sup>de</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE	<b>Du 15 au 26 juin 2026</b> , deux semaines dans la même structure ou deux périodes d'une semaine dans deux structures différentes	Vous pouvez <b>accueillir un ou plusieurs élèves</b> .

En 2025\*, parmi les stagiaires de 2<sup>de</sup> générale et technologique :

**93 %**

ont découvert de nouveaux métiers (67 % en 2024)

**69 %**

ont trouvé le stage utile à leur projet d'orientation

Pour vous renseigner sur les stages  
et déposer vos offres, rendez-vous sur



[1eleve1stage.education.gouv.fr](https://1eleve1stage.education.gouv.fr)

